

# COMMUNIQUE



GET 12/17

Le 26 avril 2012

Diffusion 17h45

## **Assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA du 26 avril 2012**

- **Approbation de toutes les résolutions soumises au vote**
- **Doublement du dividende**

L'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA, qui s'est tenue à Coquelles (Pas-de-Calais) aujourd'hui jeudi 26 avril 2012, a réuni 60 % du capital de la société.

La totalité des résolutions soumises au vote par le Conseil d'administration a été approuvée à une très vaste majorité<sup>1</sup>.

L'assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SA, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés, a voté le versement d'un dividende de 8 centimes d'euro par action, soit le doublement du dividende versé l'année dernière, et ratifié la cooptation et renouvelé, en qualité d'administrateur, Madame Colette Lewiner et de Lord Peter Levene.

Le Conseil d'administration a un taux de féminisation qui approche les 30 % et une ouverture internationale (36 % d'administrateurs non français) ; quant au taux d'indépendance, il est supérieur à 50 % ; ceci place le Conseil de Groupe Eurotunnel SA aux meilleurs niveaux du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

Après l'assemblée générale, le Conseil a décidé d'attribuer 310 actions gratuites à chacun des 3 556 salariés du Groupe. Cette dotation vient en complément des 200 actions gratuites attribuées l'année dernière.

### **Jacques Gounon, Président-Directeur général de Groupe Eurotunnel, a déclaré :**

*« Je remercie tous les actionnaires qui, par leurs votes très clairs et leur fidélité, soutiennent la stratégie long terme du Groupe et témoignent de leur intérêt pour la vie de notre entreprise. »*

#### **Contact presse**

Fabienne Lissak : 01.40.98.04.67

[Fabienne.lissak@eurotunnel.com](mailto:Fabienne.lissak@eurotunnel.com)

#### **Contact analystes et investisseurs :**

Michael Schuller : 03.21.00.87.49

[Michael.schuller@eurotunnel.com](mailto:Michael.schuller@eurotunnel.com)

---

<sup>1</sup> Le détail des votes résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site Internet du Groupe, dans la rubrique dédiée à l'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA :

<http://www.eurotunnelgroup.com/fr/actionnaires-investisseurs/assemblees-generales/ag-2012/>